

# Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes

*Séminaire international d'Aranjuez (27-30 septembre 1994)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

AIDELF. 1996. Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes - Actes du colloque d'Aranjuez, septembre 1994, Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-9509356-1-3, 693 pages.

## L'analyse longitudinale de la structure des ménages

---

**Alain AYERBE**

Institut de Démographie, Strasbourg, France

Une des principales critiques formulées à l'encontre de l'observation des structures familiales, établie à partir d'un seul ou d'une série de recensements, concerne la vision statique qu'elle fournit du ménage. Ces critiques étaient notamment adressées aux travaux de P. Laslett et du Cambridge Group, et de l'aveu de l'auteur lui-même, la faiblesse des fréquences concernant les ménages de type complexe « devient en partie cependant sujet à discussion si l'on considère l'évolution cyclique du groupe domestique dans le temps »<sup>(1)</sup> Aujourd'hui, la nécessité impérative d'une lecture longitudinale de l'évolution des structures familiales s'est imposée. Cependant, et ceci quel que soit le phénomène démographique étudié, cet impératif est tempéré par les exigences propres à ce mode d'analyse. Sa mise en œuvre exige en effet que l'on dispose de nombreuses observations dans le temps (l'étude de la mortalité d'une génération par exemple, nécessite un recul d'une centaine d'années). Par ailleurs, l'intérêt porté à l'actualité démographique l'emporte fréquemment sur le caractère rétrospectif des études longitudinales. Ceci dit, la prise en considération de la dynamique du ménage constitue un outil précieux pour appréhender l'évolution des structures familiales. Elle permet de compléter, voire de corriger, les déformations du prisme de l'analyse transversale.

L'évolution des structures familiales de la vallée d'Aure (ensemble de 5 800 habitants appartenant aux cantons d'Arreau et de Vielle-Aure dans le département des Hautes-Pyrénées en France) aura ici valeur d'exemple pour illustrer l'intérêt et les limites d'une approche longitudinale reposant sur l'exploitation d'une série de recensements. Comme dans toutes les régions montagneuses des Pyrénées centrales, la structure des ménages de la vallée d'Aure se singularise encore aujourd'hui par la prégnance très marquée de la cohabitation intergénérationnelle. L'observation des données du moment indique cependant une simplification croissante des structures domestiques, simplification fortement accélérée dans les pôles touristiques avec le développement de ces nouvelles activités à partir des années soixante-dix. La période 1962-1982 sera donc retenue pour l'intérêt qu'elle présente en tant que transition entre une période encore marquée par le caractère traditionnel de ses structures et le début d'une nouvelle ère où la modernité semble l'emporter. Le regard privilégiera l'observation de cette spécificité que sont les

---

<sup>(1)</sup> LASLETT P. 1972. « La famille et le ménage : approches historiques », *Annales Economies Sociétés Civilisations* n°4-5, numéro spécial famille et société, pp. 847-872 (extrait de l'introduction à l'ouvrage intitulé : *Household and family in past time*).

ménages complexes, mais portera moins sur les résultats eux-mêmes que sur la méthodologie utilisée.

Les publications des organismes internationaux témoignent de la diversité des nomenclatures de structures familiales. La variété des définitions concernant les concepts de base (ménage, famille, isolé, enfant etc.) et la multiplicité des combinaisons de différentes modalités sont à l'origine de cette diversité (et des nombreux problèmes de comparabilité). Il est donc impératif de présenter la grille utilisée et les éléments qui président à sa construction.

### Quelques définitions

La possibilité d'effectuer des comparaisons avec les données régionales ou nationales conduit à adopter la nomenclature des ménages de l'INSEE. Cependant, cette grille centre le regard sur la famille conjugale et accorde peu de place aux configurations élargies. Notre choix s'est donc orienté vers une nomenclature privilégiant l'opposition entre les ménages simples et les ménages complexes, et nous a conduits à utiliser une grille très proche d'une typologie proposée par L. Roussel<sup>(2)</sup>.

TABLEAU 1 : TYPOLOGIE DES MENAGES

<p><b>Ménages d'une personne :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- célibataire</li> <li>- divorcée ou séparée</li> <li>- veuve</li> </ul> <p><b>Ménages sans structure familiale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- membres apparentés</li> <li>- membres non apparentés</li> </ul> <p><b>Ménages simples :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- couples sans enfants</li> <li>- couples avec enfants</li> <li>- familles monoparentales</li> </ul> <p><b>Ménages complexes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- familles élargies</li> <li>- ménages multiples</li> </ul>
---

<sup>(2)</sup> ROUSSEL L., 1982. « Utilisation des recensements et des enquêtes dans la démographie de la famille » (document ronéotypé), Démographie de la famille, réunion du CICRED, Paris 27-29 octobre 1982, 17 p.

Au premier abord, la typologie utilisée ressemble fortement à celle de Peter Laslett et du Cambridge Group. La terminologie et la trame générale empruntées à leur nomenclature sont à l'origine de cette similarité. Cependant, les concepts de base adoptés sont ceux qu'utilise actuellement l'INSEE. Ainsi, une large place est accordée aux ménages complexes, tout en autorisant des comparaisons avec toutes données statistiques utilisant les définitions retenues par l'INSEE. Quelles sont-elles ?

Le ménage est l'ensemble des résidents d'un logement occupé à titre de résidence principale. Cette acception est moins restrictive que celle de l'usage courant qui, par le terme de ménage, désigne généralement le couple et sa descendance éventuelle. Le ménage peut ainsi être composé de plusieurs individus de même sexe (deux amis par exemple) sans qu'aucun lien de parenté ne les unisse. Il peut également être réduit à sa forme la plus dépouillée et n'être constitué que d'une seule personne. Mais plus généralement, dans deux cas sur trois, le ménage abrite une famille.

La famille est un groupe comprenant au moins deux personnes, constitué :

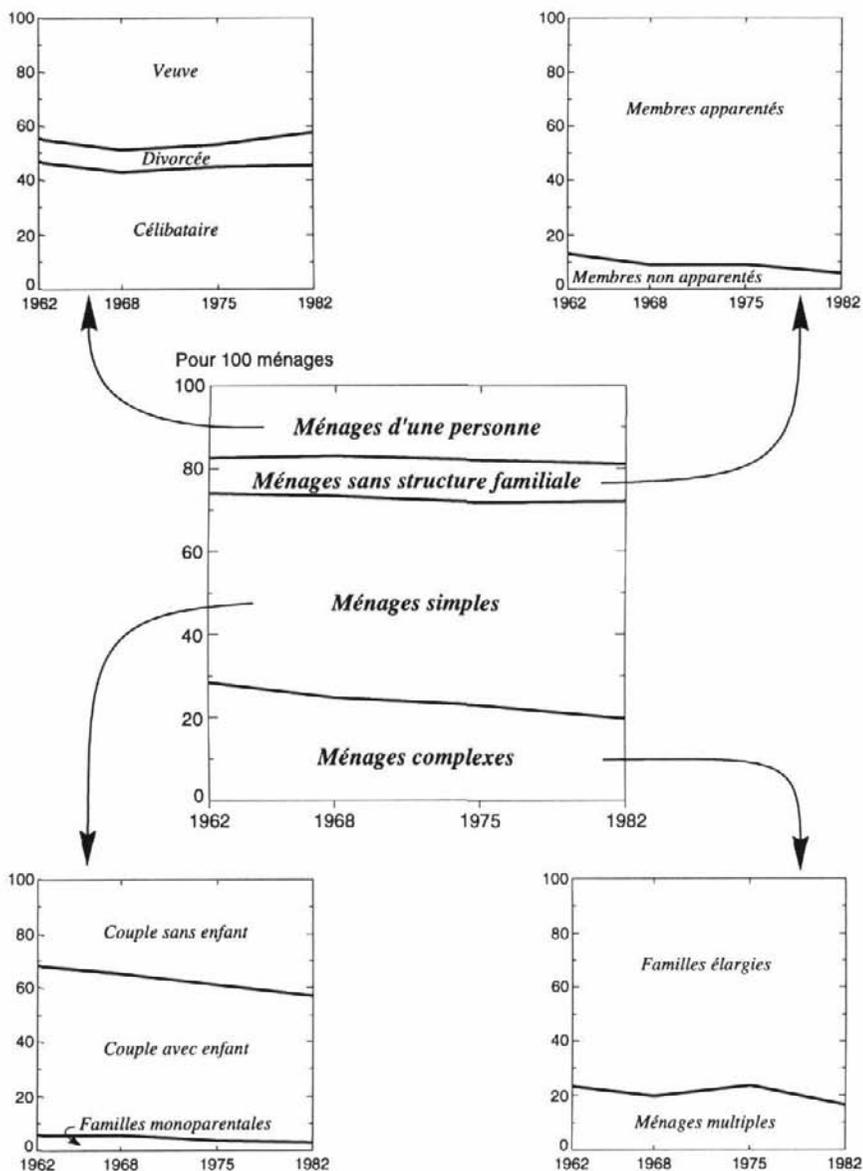
- soit d'un couple (marié ou non) avec ou sans enfants,
- soit d'une personne non mariée (ou mariée mais séparée de son conjoint) résidant avec au moins un enfant célibataire de moins de 25 ans. Ce type de configuration est appelé famille monoparentale. A partir de cette définition, une veuve et son fils de 30 ans ne forment pas une famille. Cette conception de la famille, centrée sur le couple et sa descendance, est donc très restrictive. Notons que depuis le recensement de 1990, l'INSEE a abandonné la limite d'âge de 25 ans.

La population n'appartenant pas à la famille telle qu'elle est définie auparavant est composée d'isolés. Ces derniers peuvent vivre seuls (ménages d'une personne) ou appartenir aux ménages sans structure familiale (deux frères résidant ensemble ou une veuve et son fils de 30 ans par exemple). Ils peuvent également faire partie d'un ménage avec famille. Celle-ci sera alors dite élargie et fera donc partie des ménages complexes, au même titre que les unités constituées de deux noyaux familiaux (ménages multiples). Les ménages simples enfin, regroupent les formes familiales les plus épurées (ménages exclusivement composés d'un couple avec ou sans enfants ou d'une famille monoparentale). A partir de ces définitions, les ménages de la vallée d'Aure et leur population se répartissent de la façon suivante (graphique 1 et tableau 2).

TABEAU 2 : MENAGES ET POPULATION DES MENAGES SELON LE TYPE (EN %)

Type de ménage	Ménage				Population				France (ménage) 1982 (*)
	1962 N=1567	1968 N=1609	1975 N=1711	1982 N=1858	1962 N=5181	1968 N=5167	1975 N=5109	1982 N=5105	
Mén. d'une pers.	19	19	21	23	6	6	7	8	25
Mén. ss str. fam.	9	9	8	8	6	7	6	7	4
Mén. simples	46	51	51	53	49	55	56	59	63
Mén. complexes	26	21	19	16	39	32	31	26	8
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100

(\*) Sources : Données obtenues à partir des tableaux C01 et C10 du volume ménages familles -RGP 1982- Série bordeaux (sondage au 1/20)



GRAPHIQUE 1 - COMPOSITION DÉTAILLÉE DE LA STRUCTURE DES MENAGES (EN %)

Quelle que soit l'année d'observation, les ménages simples représentent approximativement la moitié de l'ensemble des ménages. Un sur cinq abrite une personne seule, et moins d'un sur dix est un ménage sans structure familiale. Le complément à l'unité se rapporte aux ménages complexes dont la fréquence est loin d'être négligeable, notamment en ce qui concerne la population. Cette forte représentation révèle la prégnance de traditions successorales aujourd'hui révolues, mais dont la force d'inertie est entretenue par l'intérêt que présente ce mode de cohabitation sur le plan financier. Cependant, au fil des recensements, la représentation de ces formes domestiques tend à régresser. Cette tendance est indéniable, mais elle repose sur une série de quatre clichés. Or, prenant en considération la dynamique du ménage, seul le film est à même de restituer l'image fidèle de la réalité de la cohabitation intergénérationnelle.

### Analyse longitudinale de l'évolution de la structure des ménages

La dynamique des seuls ménages sédentaires est ici prise en considération. Dans cette perspective, on ne distingue plus différents types de ménage, mais des phases distinctes dans le cycle d'évolution du groupe domestique. L'analyse longitudinale sera envisagée sous deux formes. La première consiste à suivre les ménages de 1962 à 1982 et repérer les phases complexes de leur cycle de développement. La seconde s'intéressera au devenir des ménages complexes d'un recensement au suivant. L'approche longitudinale permettra ainsi de mesurer la réalité de la cohabitation intergénérationnelle et établir les modalités du processus de simplification des ménages mis en lumière par les coupes transversales.

Avec le premier mode d'observation, seuls sont pris en compte les ménages présents de 1962 à 1982. Autrement dit, ne sont pas considérés les ménages dont la totalité des membres a disparu (par décès ou migration) au cours de cette période. On introduit donc une sélection très importante par rapport à l'âge ou la propension à migrer des individus, sélection qui apparaît lorsqu'on oppose la structure des ménages de la population ainsi retenue (nommée « sédentaires ») à celle des immigrants (individus absents dans la commune lors du recensement précédent).

TABEAU 3 : MENAGES SELON LE TYPE (EN %) - DONNEES DU MOMENT

Type de ménage	Sédentaires (N = 840)				Immigrants			
	1962	1968	1975	1982	1962 N = 278	1968 N = 351	1975 N = 419	1982 N = 532
Mén. d'une personne	5	7	12	22	21	19	21	23
Mén. sans struct. fam.	7	9	11	11	6	6	3	4
Mén. simples	47	50	47	39	61	66	68	68
Mén. complexes	41	34	30	27	12	9	8	5
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

La répartition des ménages de sédentaires présente une structure que l'on peut qualifier de traditionnelle : représentation importante des ménages complexes et sans structure familiale, faiblesse relative des ménages simples et des ménages de solitaires, malgré le fort accroissement de la fréquence de ces derniers depuis le début des années 1970. Cette augmentation correspond non seulement aux effets du vieillissement, mais également à la progression très sensible de la propension à vivre seul. A travers ces structures, apparaissent le poids des agriculteurs (catégorie la moins mobile) et celui d'une population relativement âgée. A l'opposé, les ménages d'immigrants<sup>(3)</sup> présentent des configurations beaucoup plus « légères », caractérisées par une structure par âge plus jeune. En ne considérant que la population sédentaire, l'analyse longitudinale introduit donc un biais relativement conséquent, mais révèle très nettement l'importance des structures complexes dans la vallée d'Aure, comme le montre le tableau suivant.

TABLEAU 4 : MENAGES SELON LE NOMBRE DE PHASES COMPLEXES  
ENTRE 1962 ET 1982 - N = 840 - (POUR 100 MENAGES)

Aucune	Au moins une	Toutes
37	63	11

Lecture : pour 100 ménages présents de 1962 à 1982, 63 ont connu au moins une phase complexe au cours de cette période.

Parmi les ménages présents de 1962 à 1982, seulement un tiers n'a pas connu de phase complexe au cours de ces vingt années. Près des deux tiers ont adopté au moins une fois cette configuration et parmi ces derniers, un ménage sur six est demeuré complexe sur toute la période d'observation. Ces résultats révèlent la vivacité de pratiques profondément ancrées dans la population, mais ils sont également riches d'enseignements sur le plan méthodologique. Ils montrent en effet l'insuffisance de l'analyse des données du moment qui, en privilégiant les phases de longue durée du cycle d'évolution du ménage, « négligent » les plus brèves. Ainsi, comme l'avait démontré Lutz Berkner<sup>(4)</sup>, la phase nucléaire du cycle du ménage a de plus grandes chances d'être « photographiée » que la phase complexe, ceci d'autant plus qu'aujourd'hui la progression de la longévité autorise une vie en couple plus longue et que l'accueil d'un des parents, lorsqu'il a lieu, intervient plus tardivement. Ceci dit, comme l'indiquent les valeurs du moment, la représentation des configurations complexes tend aujourd'hui à régresser. La perspective longitudinale confirme-t-elle cette tendance ?

La simplification de la structure des ménages révélée par l'analyse transversale est confirmée par la lecture longitudinale et constitue le trait dominant de l'évolution dans le temps. Au sein des ménages qui pourtant présentent les attributs de la tradition, la simplification est de rigueur pour près de la moitié d'entre eux. La contraction du ménage n'est donc pas le fait d'un changement de pondération dans la composition de la

(3) Dans 95 % des cas où le chef de ménage est immigrant, le ménage dans sa totalité a migré.

(4) BERKNER L., 1972. « The stem family and the developmental cycle of the peasant household : an eighteenth century Austrian example ». *American historical review*, pp. 398-418.

population entre divers groupes associés à des structures de ménage plus ou moins simplifiées (poids démographique des immigrants par exemple). Elle semble généralisée à l'ensemble de la population, y compris dans les milieux sociaux les plus enclins à la cohabitation intergénérationnelle (la proportion de ménages complexes chez les agriculteurs s'élevait à 47 % en 1962 pour atteindre 38 % en 1982). Quels sont les mobiles de cette simplification et quelle forme prend-elle lorsqu'elle concerne un ménage complexe ?

TABLEAU 5 : SENS DE L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES MENAGES ENTRE 1962 ET 1982 - N = 840 - (POUR 100 MENAGES)

	Proportion
Struct. inchangée	15
Simplification	47
Complexification	13
Evol. indéterminée	25
Ensemble	100

La démarche consiste à observer lors du recensement  $t + n$  la situation domestique des individus appartenant aux ménages complexes lors du recensement  $t$ . Ce suivi implique inéluctablement une perte d'information liée aux sorties du champ d'observation de quelques individus au cours de chaque période intercensitaire, sorties dont la fréquence est présentée dans le tableau suivant.

TABLEAU 6 : PROPORTIONS SELON L'AGE DE PERSONNES NON PRESENTES EN FIN DE PERIODE, PARMI LES INDIVIDUS APPARTENANT AUX MENAGES COMPLEXES EN DEBUT DE PERIODE (EN %)

Age en début de période	1962-1968	1968-1975	1975-1982
0 à 19 ans	31	29	32
20 à 29 ans	47	52	44
30 à 59 ans	19	16	14
60 ans et plus	41	37	36
Ensemble	30	29	29

Lecture : pour 100 personnes de 0 à 19 ans appartenant aux ménages complexes en 1975, 32 n'étaient pas présentes en 1982.

Environ 30 % des individus appartenant aux ménages complexes en début de période ne sont plus présents dans la vallée d'Aure à la fin de celle-ci. Les sorties sont cependant les plus fréquentes à 20-29 ans et à plus de 59 ans. L'émigration est très certainement à l'origine des nombreuses sorties concernant le premier groupe d'âges; au delà de 60 ans,

on peut soupçonner les effets de la mortalité. Notons que la prise en compte de l'appartenance sociale corrobore les tendances concernant la mobilité selon la catégorie socioprofessionnelle : la fréquence des sorties du champ d'observation est la plus faible parmi les agriculteurs qui constituent également le groupe social le moins mobile. Malgré une perte d'information de l'ordre de 30 % des individus, les effectifs sont suffisamment nombreux pour que l'on puisse s'intéresser à la nouvelle situation domestique des personnes qui, en début de période intercensitaire faisaient partie des ménages complexes. Quelle est-elle ?

TABLEAU 7 : SITUATION DOMESTIQUE EN FIN DE PERIODE  
DE LA POPULATION DES MENAGES COMPLEXES (EN %)

Type de ménage	1962-1968 N=1388	1968-1975 N=1183	1975-1982 N=1111
Mén. d'une pers.	1	3	3
Mén. sans struct. fam.	5	7	7
Mén. simples	27	26	25
Mén. complexes	67	64	65
Ensemble	100	100	100

Lecture : Parmi 100 personnes appartenant aux ménages complexes en 1975, 65 conservent cette situation domestique, 25 résident dans des ménages simples, etc. en 1982.

Environ deux tiers des individus faisant partie d'un ménage complexe en début de période intercensitaire, demeurent encore au sein de ces configurations domestiques à la fin de celle-ci, alors qu'un tiers se dirige vers des structures simplifiées. Ces proportions sont observées au cours des trois périodes intercensitaires, sans que l'on ne perçoive de changements notables au cours du temps. Si l'on admet que la simplification de la structure du ménage pour 1/3 des individus s'inscrit dans le déroulement normal du cycle du ménage au gré des événements démographiques, on peut considérer que l'on n'assiste pas à l'ample contraction du ménage que laissait présager l'analyse transversale, voire longitudinale sur une période de vingt années. Comment interpréter la timidité de la simplification des ménages complexes ? Rappelons tout d'abord que l'on sélectionne les ménages en les observant d'un recensement au suivant; la sédentarité ainsi instaurée est fort probablement associée à la stabilité observée. Par ailleurs, la durée d'une période intercensitaire est peut-être trop brève pour qu'apparaissent de façon manifeste les transformations dans le cycle de vie d'un ménage. Mais cette apparente stabilité dissimule cependant des changements significatifs. Si en effet, l'on ne s'intéresse qu'aux seuls ménages ayant changé de structure pendant la période intercensitaire, on relève un changement notable par rapport au motif de la simplification de la structure. Au cours des années soixante, le décès d'un des membres du ménage (généralement celui de l'ascendant accueilli par le noyau familial) était principalement à l'origine de la simplification des ménages complexes. A la fin des années soixante-dix, le suivi du ménage révèle que c'est

moins fréquemment le décès que la décohabitation qui constitue alors la principale source de contraction des configurations complexes. La situation la plus fréquente est celle du départ du foyer parental d'un enfant marié accompagné de son éventuelle descendance. Subie auparavant, la simplification du ménage est donc plus fréquemment choisie aujourd'hui. Elle répond à l'aspiration croissante de l'individu à son indépendance, mais elle est également permise par le recul de la mortalité et les progrès de la médecine. En effet, la rupture du couple parental ou l'invalidité motivent généralement l'accueil des ascendants, la cohabitation prenant alors un caractère d'assistance. Enfin, avec la mise en place de plus en plus fréquente de structures d'aide aux personnes âgées, la cohabitation perd une partie de son fondement. En se substituant au soutien traditionnel des descendants, l'intervention des services sociaux autorise dans une certaine mesure l'aspiration de chacun à son autonomie. Ces désirs d'indépendance sont-ils révélateurs d'une déliquescence des solidarités familiales ? Les enquêtes sociologiques démontrent au contraire la permanence de fortes solidarités intergénérationnelles. C'est en fait le regard de l'observateur et notamment la pertinence de ses outils qui sont ici en cause.

### Quelques remarques

L'apport de l'analyse longitudinale et les biais attachés à cette perspective ont été en partie abordés auparavant. Rappelons succinctement que la prise en compte de la dynamique du ménage est absolument complémentaire de l'analyse des données du moment qui elle, sous-estime la fréquence des phases de courte durée du cycle de vie d'un ménage. Rappelons également que l'approche longitudinale a permis de déterminer les mobiles de la simplification des structures complexes. Son apport est donc indéniable, mais comme nous l'avons souligné, en reposant sur le suivi de l'itinéraire des seuls individus sédentaires, elle produit l'image d'un monde quelque peu étranger à la réalité observée depuis une vingtaine d'années. En effet, la péri-urbanisation et l'exploitation des ressources touristiques sont en grande partie à l'origine de puissants mouvements migratoires dans de nombreuses vallées pyrénéennes. Ainsi en 1990, plus du tiers des habitants -permanents- de la vallée d'Aure sont des immigrants (les flux d'émigrants sont tout aussi importants mais tendent à s'infléchir ces dernières années). Or les caractéristiques socio-démographiques des nouveaux-venus sont foncièrement différentes de celles des individus pris en considération par l'analyse longitudinale. Leur structure par âge est beaucoup plus jeune (la moitié d'entre eux a moins de 30 ans), les actifs sont d'une façon générale des salariés, leur mode de vie est empreint de « modernisme » (descendance d'un ou de deux enfants, vie solitaire des jeunes adultes, cohabitation hors mariage etc.). De par leur poids démographique croissant, les migrants contribuent très largement à l'évolution des structures domestiques de la vallée d'Aure. Ainsi, l'analyse longitudinale ignore un puissant mouvement qui par ses effets de structure, joue très certainement un rôle déterminant dans les évolutions observées ces dernières années.

A partir d'un regard critique porté sur les sources, mettons maintenant l'accent sur la nécessité d'enrichir de données biographiques l'approche strictement statistique de

l'évolution des structures familiales. Cet impératif découle des caractéristiques de l'unité élémentaire du recensement : le ménage. En s'identifiant au logement, ce concept répond en effet à un critère avant tout géographique. Ainsi, l'image produite est celle d'une juxtaposition de cellules parfaitement autonomes. Or, l'examen à l'échelle locale révèle une étroite interdépendance entre ces unités, mais celle-ci n'est perceptible à l'observateur que s'il considère, au delà de l'appartenance à un ménage, l'inscription dans un réseau familial. Ainsi certaines solidarités familiales, comme l'accueil d'un ascendant après le décès de son conjoint, deviennent parfaitement perceptibles. De même, les nouvelles formes domestiques très proches de la cohabitation intergénérationnelle deviennent intelligibles et repérables dès que l'on identifie une relation entre noyaux familiaux (ne partageant pas la même résidence). Depuis une vingtaine d'années en effet, apparaissent certaines configurations domestiques dont le caractère complexe est nié par le recensement, mais qui pourtant sont très proches de la traditionnelle cohabitation intergénérationnelle. Il est fréquent en effet qu'un descendant aménage une partie de la maison parentale en logement indépendant, dans lequel il résidera avec son conjoint et ses enfants. Il est également fréquent qu'un descendant réside dans une maison d'habitation très voisine de celle de ses parents qui lui ont cédé le terrain de construction. Faut-il voir dans ces pratiques de nouvelles formes de cohabitation ? Dans la mesure où le logement est l'unité élémentaire du recensement, la réponse ne peut qu'être négative. Mais il est vrai que les solidarités familiales qui animent ces pratiques s'apparentent fortement à la nature de la cohabitation intergénérationnelle. Quoiqu'il en soit, elles révèlent de profondes facultés d'adaptation et confirment la remarquable plasticité des structures familiales. Par ailleurs, elles révèlent la cécité du recensement par rapport au sens de certaines formes domestiques et rappellent ainsi, que l'approche statistique des structures familiales ne saurait se dissocier d'une investigation approfondie sur le terrain.